

# PROJET EDUCATIF



Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Église catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'État par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'École prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui. La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Église catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun.

## I. NOTRE ETABLISSEMENT EST UN LIEU D'ENSEIGNEMENT ...

... où les professeurs s'efforcent d'éveiller la curiosité des élèves et de leur faire acquérir un **savoir** indispensable mais, plus encore, des **méthodes de travail** favorisant une ouverture au monde, une **aptitude à faire face** à l'évolution de la société et des techniques.

- Ils cherchent à les aider à **discerner l'essentiel**, à acquérir un **jugement droit** les préparant à maîtriser les conditionnements de l'environnement par une exigence de vérité devant la profusion des informations.
- Ils s'emploient à **développer la réflexion personnelle**, la capacité d'**analyse** et de **synthèse**, le travail sérieux individuel et en équipe, la recherche et l'utilisation des documents, la maîtrise du langage et l'écoute mutuelle.
- Ils s'attachent à créer une atmosphère de calme et à maintenir des lieux et des moments de silence propices à la réflexion et au travail approfondi.
- Les enseignants sont invités à être attentifs aux élèves en difficulté, soucieux de relier leur enseignement à la réalité, de l'adapter à tous, tout en maintenant les exigences indispensables au sérieux des études.

## II. NOTRE ECOLE EST UN LIEU OU NOUS VISON A EDUQUER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES A LA VRAIE LIBERTE ...

...que nous voudrions baser sur le respect et la tolérance, la maîtrise des instincts égoïstes et le dépassement de soi pour le bien des autres.

- Une telle éducation est difficile et jamais achevée. Elle se fait à **travers l'enseignement**, la réflexion, les échanges. Elle se fait aussi **dans la vie quotidienne** avec les exigences d'un travail régulier, les relations entre jeunes et adultes, chacun s'efforçant d'accepter délibérément les règles, les contraintes inhérentes à la vie en société, l'effort constant pour lutter contre l'individualisme, l'indifférence, la négligence.
- Les élèves sont invités à chercher à se **connaître mutuellement**, à **s'entraider**, sur le plan scolaire, à **se respecter**, à **s'accepter différents mais solidaires**. Leurs éducateurs ont le souci, en leur confiant **des responsabilités à leur mesure**, de les aider à acquérir progressivement jugement et personnalité afin d'être plus tard des adultes libres capables d'avoir une opinion réfléchie et, le cas échéant, d'aller à contre-courant de certaines idées pour un meilleur service des hommes.

## III. NOTRE ECOLE VEUT ETRE UN LIEU DE PROPOSITION DE LA FOI.

Elle est ouverte à tous dans le respect des consciences. Mais l'ensemble des membres de la communauté éducative est clairement informé qu'il s'agit d'un établissement catholique où l'éducation est basée sur les valeurs évangéliques.

- Tous doivent s'efforcer de **créer un climat de confiance et d'estime** réciproque. La taille même de l'établissement permet à chacun d'être connu personnellement, ce qui est important pour l'épanouissement et peut disposer les cœurs à accueillir la proposition de la foi.
- In cluse dans l'enseignement comme culture religieuse et approfondissement de la foi, **l'annonce explicite de la Parole de Dieu et de la doctrine de l'Église** est confiée à des volontaires : professeurs, parents, religieux et intervenants extérieurs. Ces catéchistes s'adressant à des jeunes dont les niveaux de foi sont très divers, ont une tâche particulièrement difficile. Ils comptent sur le soutien des parents et la prière de tous.
- Les élèves sont **invités à s'engager dans des mouvements d'Église** pour y vivre leur foi. Des occasions leur sont offertes de connaître les besoins du monde, de partager et aussi de célébrer leur foi avec les éducateurs et leurs parents.
- Notre idéal est de former des chrétiens capables de prendre des engagements au service des hommes avec l'espérance et la force puisées dans leur foi.

### **Ce projet éducatif est ambitieux,**

Nous en sommes conscients. Néanmoins, nous sommes convaincus de l'intérêt qu'il présente pour nous rappeler la dimension morale et spirituelle de toute tâche éducative. Nous voulons travailler ensemble à sa mise en œuvre progressive par des réalisations modestes, mais avec dynamisme et espérance.

« L'école catholique a l'ambition de proposer simultanément l'acquisition d'un savoir aussi large et profond que possible, l'éducation exigeante et persévérante de la véritable liberté humaine et l'entraînement des enfants et des adolescents qui lui sont confiés vers l'idéal concret le plus élevé qui soit : Jésus-Christ et son message évangélique ».

(Jean-Paul II au conseil de l'Union Mondiale des Enseignants Catholiques le 18.04.83)